

<p>Espace Duhesme 18, rue de Flacé 71026 MÂCON Cedex 9</p> <p>Mél : def@saoneetloire71.fr</p>	<p>Mâcon, le 07/03/20</p> <p style="text-align: center;">LESSARD EN BRESSE</p> <p style="text-align: center;">ASSISTANTS MATERNELS AGREES au 07/03/20</p>
---	---



Vous avez la possibilité de consulter et télécharger le guide « Choisir un assistant maternel-guide pour les parents employeurs » sur le site du Département : www.saoneetloire71.fr

Nom des assistants maternels exerçant à leur domicile	Adresse	Complement Lieu	Téléphone	Téléphone Portable
BERLAND CHRISTINE	1 IMPASSE DE L ECOLE			
CHAUX ISABELLE	1 IMPASSE DES POMMES D OR		09-51-92-73-01	06-17-77-17-84
CHEVALIER NATHALIE	5 CHEMIN DU CHAMP DE LESSARD		03-85-96-47-69	
DION AGNES	11 CHEMIN DU CHAMP DU PONT		03-85-96-41-75	06-28-28-12-16
NICOLAS LUCIE	5 IMPASSE DU CHAMP DE LESSARD			06-15-53-86-51
PUTIGNY CAROLE	2 IMPASSE DES CHAMPS		03-85-96-43-34	06-33-52-58-95



**DIRECTION ENFANCE ET FAMILLES
PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE**

Mâcon, le 07/03/20

Espace Duhesme
18, rue de Flacé
71026 MÂCON Cedex 9

Mél : def@saoneetloire71.fr

LESSARD EN BRESSE

07/03/20

Monsieur, Madame le maire de LESSARD EN BRESSE

Conformément à l'article L 421-8 du Code de l'action sociale et des familles, j'ai le plaisir de vous adresser ci-joint la liste actualisée des assistants maternels agréés et la liste des maisons d'assistants maternels domiciliés sur votre commune, au 07/03/20.

Il vous appartient de communiquer à chaque parent qui en fait la demande, la liste des assistants maternels agréés et des maisons d'assistants maternels. Cette liste annule et remplace la précédente liste
Je vous en souhaite bonne réception.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur Le Maire, à l'assurance de ma considération distinguée.

Le Président,

Pour le Président et par délégation,
Le Médecin départemental de PMI
Directrice adjointe DEF

Docteur Sylvie THEVENON



**DIRECTION ENFANCE ET FAMILLES
PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE**

+++++

Mâcon, le 07/03/20

Espace Duhesme
18, rue de Flacé
71026 MÂCON Cedex 9

Mél : def@saoneetloire71.fr

LESSARD EN BRESSE
ASSISTANTS MATERNELS AGREES au 07/03/20



Il vous appartient de vérifier que l'assistant maternel agréé a suivi la formation obligatoire « pré-accueil », lui permettant d'accueillir vos enfants.



Vous avez la possibilité de consulter et télécharger le guide « Choisir un assistant maternel-guide pour les parents employeurs » sur le site du Département : www.saoneetloire71.fr

Nom de la maison d'assistants maternels	Noms des assistants maternels exerçant en MAM	MAM - Adresse	Téléphone